

# COURRIER DES SYNDICATS ET SECTIONS SYNDICALES

## Éditorial

**Dans notre calendrier de mobilisations, deux dates approchent : le 28 avril et le 1<sup>er</sup> Mai.**

A trois jours d'intervalle, ces deux rendez-vous interprofessionnels doivent être à la hauteur de la période. Sarkozy l'a dit : *il n'y aura pas de trêve jusqu'à l'élection présidentielle*, ses réformes se poursuivront. Il s'y tiendra, quitte à répandre l'écran de fumée nauséabond du racisme, quitte à risquer la démocratie elle-même.

Dans ce contexte, notre responsabilité est de montrer que le mouvement social ne se détourne pas de son combat. Nous en avons les moyens : la combativité constatée à travers les différentes NAO nous indique que si le mouvement des retraites n'a pas gagné, il a fait progresser les consciences, soudé les salariés et forgé une nouvelle détermination. **Notre responsabilité est aussi de ne laisser aucun imposteur populiste usurper la légitimité de nos revendications.**

**Pour le 28 avril**, l'intersyndicale CGT, CFDT, UNSA, Solidaires, FSU, a validé la proposition de l'UD : une journée commençant boîte par boîte, secteur par secteur, par des arrêts de travail, des rassemblements professionnels (la construction par exemple, se rassemble devant sa chambre patronale) pour ensuite converger, pourquoi pas en cortèges, **vers un rassemblement à partir de 11 h 00 (jusqu'à 14 h 00), devant la Préfecture de Clermont-Fd.**

Pour impulser cette mobilisation, le tract (pages 3 & 4) sera disponible à 10 000 exemplaires **mardi 19 avril, à partir de 17 h 00** à la Maison du Peuple. Les syndicats qui en ont les moyens peuvent aussi le dupliquer; il est téléchargeable sur le site de l'UD. La CE de l'UD a validé le principe **d'une journée de diffusion, jeudi 21 avril**. Prendre contact avec les UL pour participer à cette tâche.

**Pour le 1<sup>er</sup> Mai**, nous avons rendez-vous à **10 h 00**, Place Delille à Clermont-Fd, pour un défilé jusqu'à la Maison du Peuple, où nous prendrons un apéro unitaire. Les UL de St-Eloy, Issoire et Riom organisent leurs propres rendez-vous. Chacun pourra participer. Il reste des affiches à la Maison du Peuple pour annoncer ces rassemblements.

Concernant ces deux dates, nous avons besoin de diffuser largement l'information. Merci à toutes et tous de faire remonter les initiatives à l'UD. Cela nous aidera à encourager le plus grand nombre à s'engager.

Un mot sur l'intersyndicale : **FO, CGC, CFTC brillent par leur absence**, sans la moindre explication. Pour FO et la CGC, ce n'est pas inhabituel. Pour la CFTC, il est inquiétant de voir que cela correspond à leur refus de se joindre à la déclaration nationale intersyndicale dénonçant le Front National et ses tentatives d'infiltrations. Il est vrai que dans l'Est de la France, là où elle est la plus forte, le parti de Le Pen obtient aussi ses meilleurs scores...

Décidément, les temps sont troublés et **nous ne pouvons pas nous permettre de baisser la garde !**

## **Sommaire**

P2 : Infos

P3/4 : Action pénibilité

N° 1378 du vendredi 15 Avril 2011

DEPOSE LE VENDREDI 15 AVRIL 2011

Circulaire d'informations hebdomadaires du Bureau et du Secrétariat de l'Union Départementale CGT - Directeur de publication : Julien PAULIAC - Imprimé par nos soins Maison du Peuple - 63000 Clermont-Ferrand - CPPAP 0506 S 06884 D 73 du 13 mai 2004 - ISSN n° 09920625

## **CALENDRIER :**

- ⇒ **18 Avril** : action Conseil Général
- ⇒ **21 Avril** : Déploiement pour la journée du 28
- ⇒ **28 Avril** : Mobilisation pénibilité.
- ⇒ **1<sup>er</sup> Mai** : Rassemblement et défilé
- ⇒ **13 Mai** : Action Michelin

## Grève le 18 avril au Conseil Général :

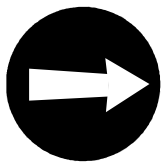
Le syndicat LA CGT du personnel départemental **APPELLE TOUS LES PERSONNELS à une grande journée d'action, à partir du lundi 18 avril pour exiger l'abandon d'un funeste et coûteux projet.**

Les personnels, avec la Cgt, demandent :

- l'abandon de la géo localisation
- l'abandon d'icare

Pour la CGT le coût de ce projet évalué à **500 000 Euros** (uniquement en investissement et hors coûts de fonctionnements, d'entretien, ou de personnel) aurait pu permettre de :

- favoriser les promotions ou avancements de grade pour plusieurs centaines d'agents.
- d'harmoniser les grilles de régime indemnitaire de l'ensemble du personnel du CG.
- d'augmenter les subventions dans le domaine d'action sociale pour le personnel (COS...)



### Il a été décidé de mener une action forte dès LUNDI 18 avril

Tous les élus du Conseil Général seront présents pour la session du vote du budget : il a été décidé de venir massivement à cette action **en tenue orange, avec une brouette** (pour répondre aux provocations de notre Directeur) et de tout mettre en œuvre pour être visible dans Clermont et au Conseil Général. **Cette action a été votée à l'unanimité lors de la réunion HMI du mardi 12 avril à Clermont où 100 agents étaient présents.**



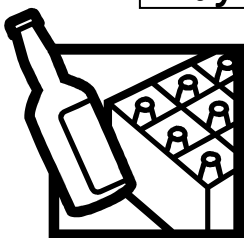
**NVO : attention**, plus que deux semaines pour profiter de la promo sur l'abonnement d'un an. Jusqu'au 1<sup>er</sup> Mai, **l'offre reste à 35 € au lieu de 57 €.**

- Militant(e), dirigeant(e)s, élu(e)s et mandaté(e)s, aucun d'entre nous ne devrait se passer de cette manne d'analyses et d'infos.

Pour une Cgt plus forte, plus convaincante, plus combative encore, télécharger votre bulletin d'abonnement sur le site de l'UD.

**"Abonnez-vous, réabonnez-vous !"**

## Puy Guillaume : Communiqué des élus Cgt de la verrerie



A la verrerie de Puy Guillaume, depuis maintenant près de 15 jours, une grande partie des salariés de l'usine est en grève pour obtenir des augmentations de salaire. La lutte est exemplaire et gagne en puissance chaque jour, sur le site de Puy-Guillaume mais aussi sur les autres sites français.

Le syndicat et les salariés grévistes, appellent à cette occasion les salariés non-grévistes à les rejoindre **car c'est ensemble que nous ferons plier notre direction générale.** En discutant depuis plusieurs jours, avec le personnel en grève, les élus de l'entreprise ont compris que les salariés grévistes se battaient pour leurs salaires et la négociation sur l'emploi senior, mais que d'autres revendications apparaissaient concernant la spécifiquement le site de Puy-Guillaume.

Des revendications légitimes, que les élus porteront et portent déjà auprès de la direction du site de Puy-Guillaume :

- Une prime pour les postés concernant les augmentations de la charge de travail due à l'augmentation des changements de fabrications.
- Un renfort chaleur du mois de juin au mois de septembre pour réduire la pénibilité à cause des fortes chaleurs durant cette période.
- Une dotation de bouteilles d'eau gratuite pour le personnel de l'entreprise.
- Une prise des congés d'été entre juillet et août.
- Etc.

Il est de la responsabilité de la direction de l'usine d'entendre et de satisfaire les revendications légitime des salariés du site.

**C'est ensemble que nous gagnerons !**

les élus CGT



Une force  
à vos côtés

www.cgt63.fr

# Jeudi 28 avril 2011 Ensemble contre la Pénibilité !



Le 28 avril est une "Journée mondiale pour la sécurité et la santé au travail", décrétée par l'OIT en hommage aux victimes des accidents du travail et des maladies professionnelles. Aussi, les organisations CGT, CFTD, UNSA, Solidaire, FSU appellent-elles à une journée nationale d'action contre la pénibilité. Il s'agit d'une part, d'exiger une politique de prévention, pour éviter que les salarié(e)s ne perdent leur vie à la gagner. Stress, conditions physiques pénibles, horaires perturbants doivent être bannis de la vie au travail. D'autre part, il s'agit d'obtenir la réparation de cette pénibilité : celles et ceux qui ont été exposés à des conditions pénibles doivent pouvoir partir plus tôt en retraite !

Cette question était déjà au cœur du mouvement pour les retraites du printemps et de l'automne 2010. Elle reste d'actualité : ni les salariés, ni leurs organisations ne doivent renoncer à cette revendication; c'est une question de justice et d'égalité.

### Ce que veulent gouvernement et patronat :

- Une approche médicale, axée sur une invalidité (10 à 20 %) constatée ;
- Une prise en compte conditionnée par au moins 17 années d'exposition à des facteurs de risques ;
- L'arbitrage au cas par cas par des commissions pluridisciplinaires dont seraient exclues les organisations syndicales ;
- Le départ en retraite à 60 ans pour les victimes de la pénibilité identifiées individuellement.

### Ce que veut la CGT :

- Une reconnaissance de l'exposition à des conditions de travail pénibles ;
- Le départ en retraite à 55 ans, en réparation de cette pénibilité pour permettre aux salariés qui ont une espérance de vie réduite de 7 à 10 ans, de vivre une retraite d'une durée équivalente à d'autres salariés en pleine santé.

### Inégalités : les femmes plus exposées à la pénibilité :

- 58% des troubles musculo-squelettiques (TMS) concernent des femmes avec un risque d'exposition supérieur à celui des hommes ;
- Les femmes se déclarent plus stressées au travail (+ 40%) que leurs collègues hommes ;
- 37% des femmes vivent un "mal être" au travail, contre 24% des hommes ;
- Les femmes vivent plus fréquemment que les hommes des situations de harcèlement et de violence ;
- 1/5 des infirmières et 1/3 des aides soignantes hospitalières partent en invalidité avant l'âge de 55 ans.

Sources : DARES & ANACT



### Je souhaite prendre contact avec la CGT

NOM ..... PRENOM .....

ADRESSE .....

ENTREPRISE .....

TELEPHONE ..... MAIL .....

UD CGT 63, Maison du Peuple, Place de la Liberté, 63000 Clermont-Ferrand

Tel : 04 73 31 87 87, fax : 04 73 31 87 82, www.cgt63.fr

**Appel de l'intersyndicale du Puy de Dôme :  
CGT, CFDT, UNSA, Solidaires, FSU :**

**Le 28 avril, Ensemble  
pour l'amélioration des conditions de travail  
et la reconnaissance de la pénibilité !**

**C'est désormais un fait acquis : la pénibilité du travail a des conséquences sur l'espérance de vie. Cette pénibilité ainsi que toute souffrance au travail doivent être combattues ; c'était déjà un des motifs des mobilisations pendant le mouvement pour les retraites.**

**Il faut non seulement prévenir les mauvaises conditions de travail, mais aussi réparer la pénibilité en permettant à celles et ceux qui y sont exposés de partir plus tôt en retraite. Cette revendication a été portée par toutes les organisations syndicales.**

**Les négociations engagées de 2005 à 2008 n'ont pas abouti.**

**Pourtant les travaux menés tant par les experts, les chercheurs et les négociateurs ont apporté de nombreux éléments permettant de penser qu'il est possible de définir, de prévenir et de réparer les pénibilités subies.**

**La réforme des retraites du 9 novembre 2010 ne répond pas à l'un des objectifs fixé par les organisations syndicales : permettre à des salariés usés prématurément à cause de leurs mauvaises conditions de travail et ayant une espérance de vie réduite, de vivre une retraite en bonne santé d'une durée équivalente à d'autres salariés non exposés.**

**Les projets de décrets du gouvernement sur la pénibilité viennent d'être rejetés par les organisations syndicales. Elles revendiquent la reconnaissance de la pénibilité subie (liée à certaines activités et aux conditions de travail) et n'acceptent pas un traitement au cas par cas qui consisterait à en mesurer les effets sur les uns ou les autres. Même si l'on ne peut pas toujours voir aujourd'hui les effets de la pénibilité, on peut les subir demain. De plus, il n'est pas juste de livrer chacun, chacune, à soi-même pour faire valoir ses droits. Les règles que nous voulons doivent s'appliquer collectivement.**

**Concernant la prévention, Les négociations de branches ou d'entreprises qui vont s'ouvrir doivent prendre en compte les organisations du travail, les modes de management, la place des salariés dans les modes de production et les inégalités Femmes-Hommes.**

**Les organisations syndicales CGT, CFDT, UNSA, Solidaire, FSU appellent les salariés du privé comme du public à faire du 28 avril, journée mondiale de l'OIT pour la sécurité et la santé au travail commémorant les victimes des accidents du travail et des maladies professionnelles, une grande journée de mobilisation pour la prévention et l'amélioration des conditions de travail, la reconnaissance et la réparation de la pénibilité.**

**Dans le Puy de Dôme, elles appellent les syndicats et les salariés du privé et du public à organiser des mobilisations (grève, arrêts de travail, rassemblements, tec.) et des délégations dans leurs entreprises, auprès des chambres patronales, etc., pour porter leurs revendications sur la pénibilité.**

**Puis à se rassembler à partir de 11 h 00, devant la Préfecture de Clermont-Fd pour faire entendre ensemble, nos revendications auprès des représentants de l'État.**

